

## LISTE DES AVIS AUX NAVIGATEURS 2019

### ATL 112 — FLEUVE SAINT-LAURENT — CAP-ROUGE À MONTRÉAL ET RIVIÈRE RICHELIEU, TROISIÈME ÉDITION, 2009

Chapitre 1 — Après le paragraphe 4.1

Insérer : 4.2 Les lignes directrices concernant la circulation des navires de fort gabarit et de forte longueur sont décrites dans l’Avis C27A de l’édition annuelle des Avis aux navigateurs.

(Q2019-018.2)

(Édition mensuelle n° 03/19)

Chapitre 1 — Aux environs du paragraphe 87

Annuler le diagramme **DESCHAILLONS-SUR-SAINT-LAURENT** et le remplacer par le nouveau diagramme **DESCHAILLONS-SUR-SAINT-LAURENT** qui est annexé dans la **Partie 4** de cette édition mensuelle.

(Q2018-070.1)

(Édition mensuelle n° 02/19)

Chapitre 2 — Après le paragraphe 4.1

Insérer : 4.2 Les lignes directrices concernant la circulation des navires de fort gabarit et de forte longueur sont décrites dans l’Avis C27A de l’édition annuelle des Avis aux navigateurs.

(Q2019-018.3)

(Édition mensuelle n° 03/19)

Chapitre 2 — Aux environs du paragraphe 90, **Tableau 2.2 Quais du port de Sorel**

Porter la correction suivante dans la colonne « **Profondeur \*** ».

Poste	Profondeur * mètres
14	8,2

(Q2019-002.1)

(Édition mensuelle n° 02/19)

Chapitre 2 — Paragraphes 69.1, 227 et 230.1

Supprimer : *Mai 2016*

Remplacer par : *Juillet 2017*

(Q2019-010.1)

(Édition mensuelle n° 03/19)

Chapitre 2 — Paragraphe 273

Supprimer : , Chandler

(Q2019-010.2)

(Édition mensuelle n° 03/19)